

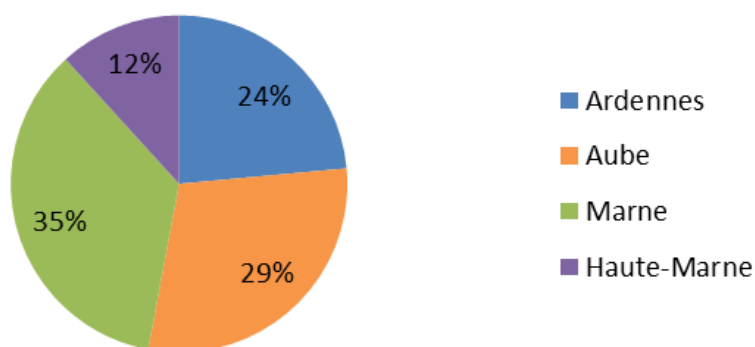
## La demande d'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville en Champagne-Ardenne à fin septembre 2015

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (ESE)

### La politique de la ville : de quoi s'agit-il ?

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficultés et réduire les inégalités entre les territoires. Cette politique a été initiée il y a une trentaine d'années, alors que « le problème des banlieues » émergeait. Il s'agit d'une action interministérielle et partenariale qui se concrétise dans le cadre de contrats passés entre les collectivités territoriales et l'Etat. Dès 2013, l'Etat a engagé une remise à plat de la politique de la ville dans l'objectif de simplifier les différents zonages et dispositifs (ZUS<sup>1</sup>, CUCS<sup>2</sup>, ZRU....). En 2014, une nouvelle géographie des quartiers a vu le jour. Le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixe la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans les départements métropolitains. La région Champagne-Ardenne compte désormais 34 quartiers prioritaires, dont 8 se situent dans le département des Ardennes, 10 dans le département de l'Aube, 12 dans la Marne et 4 dans la Haute-Marne.

### Répartition du nombre de QPV par département



Source : Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014

<sup>1</sup> ZUS : Zone Urbaine Sensible

<sup>2</sup> CUCS :



## La demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : Des inégalités particulièrement visibles pour les catégories de public les plus fragilisées.

### • Les principales caractéristiques de la demande d'emploi dans les QPV en région :

A fin septembre 2015, en région Champagne-Ardenne, 17 079<sup>3</sup> demandeurs d'emploi en catégorie ABC<sup>4</sup> résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont 70 % en catégorie A<sup>5</sup>. Les demandeurs d'emploi en catégorie ABC habitant dans les QPV<sup>6</sup> représentent 14,5 % de la totalité des demandeurs d'emploi de la région Champagne-Ardenne.

43 % d'entre eux vivent dans les QPV de la Marne, 27 % dans les QPV de l'Aube, 20 % dans les QPV des Ardennes et 10 % dans les QPV de la Haute-Marne.

Comparativement à la demande d'emploi régionale hors QPV, la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville se caractérise, à fin septembre 2015, en catégorie ABC, par :

- **Une surreprésentation de la part des hommes (53,9 % dans les QPV contre 49,2 % hors QPV).** La répartition homme/femme est nettement plus déséquilibrée dans la demande d'emploi des QPV que dans la demande d'emploi hors QPV. En effet, dans les QPV, les demandeurs d'emploi sont majoritairement des hommes. Selon le rapport 2014 ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles), le non-emploi se traduit différemment entre les hommes et les femmes dans les quartiers prioritaires. Chez les hommes, il résulte prioritairement du chômage et chez les femmes de l'inactivité. Les femmes représentent 52,2 % de la population totale des QPV et 46,1 % de la DEF<sup>7</sup>. Une proportion importante de femmes ne se déclare pas ou plus en recherche d'emploi et n'est donc pas ou plus inscrite à Pôle emploi. Par conséquent, la part des hommes dans la demande d'emploi s'accroît, et cela en sus de l'augmentation du chômage des hommes déjà due à la dégradation économique.
- **Une sous-représentation de la part des jeunes de moins de 26 ans (16,5 % dans les QPV contre 19,8 % hors QPV), mais une surreprésentation des moins de 26 ans de niveau V et infra (10,4 % en QPV contre 9,4 % hors QPV).** L'insertion professionnelle des jeunes reste très inégale selon leur niveau de formation. Plus le niveau de formation est bas, plus l'accès à l'emploi est difficile. Bien que cela se vérifie dans et hors QPV, les inégalités de parcours scolaires, qui restent toujours vérifiées entre les jeunes résidant dans les QPV et hors QPV (rapport ONZUS 2014) rendent le phénomène plus prégnant dans les territoires défavorisés. Le taux de scolarisation<sup>8</sup> des 16-24 ans dans les QPV de la région est de 46,8 % contre 57 % en Champagne-Ardenne toutes zones confondues. 6 jeunes sur 10 inscrits à Pôle emploi présente un niveau V et infra.

<sup>3</sup> Source : Fichiers Pôle emploi-Dares - données brutes

<sup>4</sup> Catégorie ABC : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé ou non une activité réduite au cours du mois

<sup>5</sup> Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant exercé aucune activité au cours du mois

<sup>6</sup> QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

<sup>7</sup> DEF : Demande d'Emploi en Fin de Mois

<sup>8</sup> Taux de scolarisation : Nombre de personnes inscrites dans un établissement divisé par le nombre de personnes de 16 à 24 ans. Source : Insee, recensement de la population 2010.



Il est toutefois intéressant de noter que lorsqu'on ne distingue pas le niveau de qualification dans la DEFM, la part des jeunes de moins de 26 ans est inférieure dans les QPV que hors QPV. Ceci peut, en partie, s'expliquer par :

- la mise en place, par les pouvoirs publics, de dispositifs et mesures d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour résorber le chômage des jeunes, avec un ciblage particulier à l'encontre des jeunes issus des quartiers défavorisés. Ces actions ont probablement contribué à baisser le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. A titre d'illustration, on peut noter qu'à fin septembre 2015 le chômage des jeunes (- de 26 ans) en catégorie ABC, traitement CVS, a baissé en région de -1 % sur un an.
- Le phénomène accentué de non inscription à Pôle emploi des jeunes des QPV (méconnaissance des institutions, pas d'indemnité à percevoir, structures trop administratives, « se débrouillent seuls », radiation, démotivation,...). La non-inscription fait baisser le nombre de demandeurs des QPV par rapport aux autres territoires. De janvier à novembre 2015, au sein des Missions Locales de Champagne-Ardenne, seulement 46,5 % des jeunes reçus en premier accueil toutes zones confondues sont inscrits à Pôle Emploi.

Les jeunes peu ou pas qualifiés (niveau V et infra) semblent s'inscrire davantage à Pôle emploi, et cela probablement dans l'objectif de bénéficier d'un accompagnement et de l'offre de service des instances publiques de l'emploi pour lesquelles ils sont souvent prioritaires.

- **Une sous-représentation des seniors de 50 ans et plus qui représentent 20,9 % de la DEFM<sup>9</sup> ABC dans les QPV et 23 % hors QPV.** Ce public est une cible prioritaire de certaines mesures d'accès à l'emploi (à titre d'exemple, de janvier à octobre 2015, 35,1 % des prescriptions en contrats aidés du secteur non marchand (CAE) ont concerné des seniors sur l'ensemble de la région) ; cette priorisation a éventuellement contribué à améliorer leur taux d'emploi, y compris dans les QPV. Par ailleurs, la non-inscription des demandeurs d'emploi, notamment de ceux ne bénéficiant plus d'indemnités chômage, mais également d'autres facteurs (déménagement hors QPV, faible volumétrie de ce public dans certains quartiers...) peuvent également impacter le rapport QPV/hors QPV.
- **Une part de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus proche de celle enregistrée hors QPV (47,2 % dans les QPV et 47,1 % pour le reste du territoire), mais une surreprésentation de la part des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus (27,8 % dans les QPV contre 26,4 % hors QPV).** Dans les QPV de la région, 59 % des demandeurs d'emploi de longue durée sont inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus.



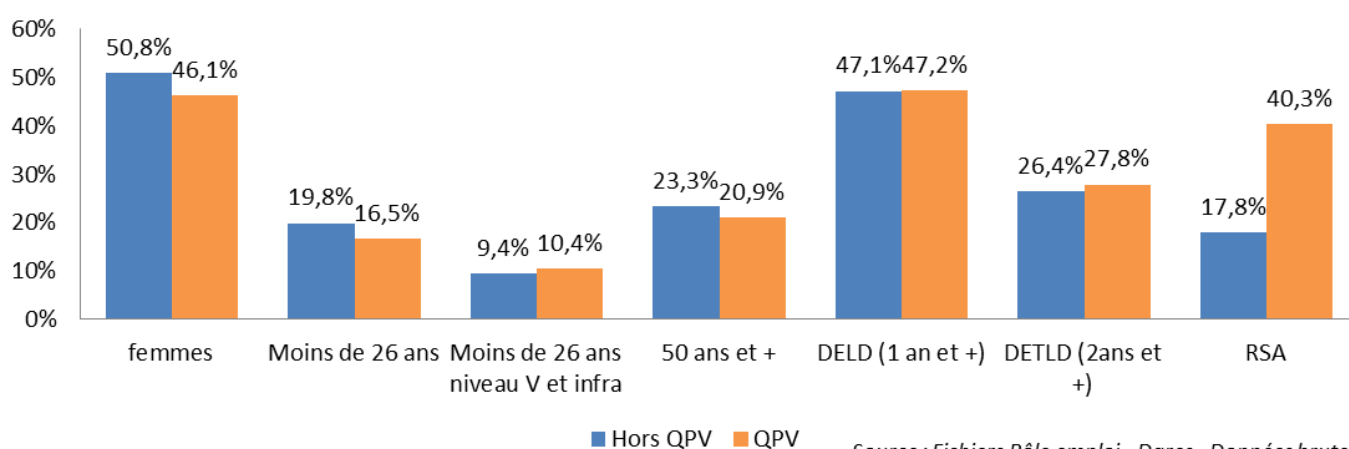
<sup>9</sup> DEFM : Demande d'Emploi en Fin de Mois

- **Une forte surreprésentation des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA<sup>10</sup> (ayant un droit payable au Revenu de Solidarité Active) qui représentent 40,3 % dans les QPV et 17,8 % hors QPV, soit une différence de 22,5 points entre les deux zonages.**

Les habitants des QPV se caractérisent généralement par une plus grande pauvreté. Le nombre de ceux qui bénéficient de dispositifs sous condition de ressources est en conséquence plus que doublé dans ces quartiers par rapport aux autres territoires.

Par ailleurs 12,4 % des habitants des QPV sont bénéficiaires de l'ASS<sup>11</sup> (Allocation de Solidarité Spécifique).

**Part des catégories de public dans la DEFM hors QPV et dans les QPV**



Source : Fichiers Pôle emploi - Dares - Données brutes

- **Les principales caractéristiques de la demande d'emploi dans les QPV par département**

- **Le département des Ardennes**

Comparativement à la demande d'emploi en catégorie ABC<sup>12</sup> hors QPV<sup>13</sup>, la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires ardennais se distingue par une plus forte représentation :

- **Des demandeurs d'emploi masculins (59 % des demandeurs d'emploi sont des hommes dans les QPV contre 51,5 % hors QPV).** Pour cette catégorie de public, le QPV Ronde Couture à Charleville-Mézières se distingue particulièrement avec une part de demandeurs d'emploi masculins de 62,5 %. Bien que le chômage des hommes se soit aggravé depuis la crise, l'inactivité des femmes explique en grande partie ce déséquilibre.



<sup>10</sup> RSA : Le Revenu de Solidarité Active, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009 métropolitaine a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires »

<sup>11</sup> ASS : Allocation de Solidarité Spécifique. Elle s'adresse aux personnes qui ont épuisé leurs droits aux allocations chômage.

<sup>12</sup> Catégorie ABC : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé ou non une activité réduite au cours du mois

<sup>13</sup> QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

- **Des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (51,5 % dans les QPV contre 49,9 % hors QPV) et depuis plus de 2 ans (32,1 % dans les QPV contre 28,6 % hors QPV).** Les QPV de Manchester à Charleville-Mézières et de Torcy Cités à Sedan présentent les parts les plus élevées pour les demandeurs d'emploi de longue durée (respectivement 54,0 % et 56,7 %). Le quartier « Le Lac – Centre Ancien » affiche la part la plus importante pour les DETLD<sup>14</sup> (34,9 %).
- **Des jeunes de moins de 26 ans de niveau V et infra, qui représentent une part de 10,6 % de la demande d'emploi dans les QPV contre 9,4 % de la demande d'emploi hors QPV.** Globalement, les QPV de Sedan et Reims semblent plus impactés par le chômage des jeunes que ceux de Charleville-Mézières, en particulier Torcy Centre qui affiche une part de 24,8 % de jeunes en demande d'emploi dont 58 % sont peu ou pas qualifiés (niveau V et infra).
- **Des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA qui représentent une part de 43,8 % de la demande d'emploi dans les QPV et 19,0 % hors QPV.** C'est le quartier de Manchester à Charleville-Mézières qui affiche le taux le plus élevé (46,0 %).
- **Le département de l'Aube**

Comparativement à la demande d'emploi en catégorie ABC hors QPV, la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de l'Aube se distingue par une plus forte représentation :

- **Des demandeurs d'emploi masculins (50,8 % dans les QPV contre 47,5 % hors QPV).** Le quartier Jules Guesde à Troyes se distingue pour cette catégorie de public et affiche la part d'hommes la plus forte (52,9 %).
- **Des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (45,3 % dans les QPV contre 21,5 % hors QPV).** C'est le quartier Jules Guesde à Troyes qui présente la part de bénéficiaires du RSA la plus forte (53,9 %).

Les autres catégories de public sont sous-représentées dans la DEFM des QPV par rapport à la DEFM hors QPV. Cette sous-représentation ne doit toutefois pas être uniquement interprétée comme le reflet d'une situation de l'emploi plus favorable, mais doit être relativisée au regard d'autres éléments pouvant impacter les données (moins d'inscription à Pôle emploi du public résidant dans les quartiers prioritaires, déménagements fréquents, faible volumétrie de certaines catégories dans les quartiers peu peuplés...).

Pour les jeunes de moins de 26 ans et ceux de niveau V et infra, le quartier Debussy à Pont-Sainte-Marie affiche les parts les plus importantes (respectivement 18,4 % et 12,8 %).

Pour les demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée, le quartier Bords de Seine présente les parts les plus importantes (respectivement 48,9 % et 29,7 %).

- **Le département de la Marne**

Comparativement à la demande d'emploi en catégorie ABC hors QPV, la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de la Marne se distingue par une plus forte représentation :



<sup>14</sup> DETLD : Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée (inscrits à pôle emploi depuis 2 ans et plus)

- **Des demandeurs d'emploi masculins (53,4 % sont des hommes dans les QPV contre 46,6 % hors QPV).** Pour cette catégorie de public, les QPV « Quartier prioritaire Ouest » à Châlons-en-Champagne et « Epinettes – Maladrerie – Chemin des Bouchers » à Reims se distinguent particulièrement avec, respectivement, une part de demandeurs d'emploi masculins de 60,5 % et 60,4 %. Là aussi, la moindre inscription des femmes à Pôle emploi est, en grande partie, à l'origine de la surreprésentation des hommes.
- **Des jeunes de moins de 26 ans de niveau V et infra, qui représentent une part de 10,6 % de la demande d'emploi dans les QPV contre 7,3 % hors QPV.** Le quartier « Epinettes – Maladrerie – Chemin des Bouchers » affiche un taux supérieur de 7 points au taux moyen départemental hors QPV.
- **Des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans (27,0 % dans les QPV contre 24,3 % hors QPV).** Le quartier rémois « Walbaum » affiche la part de DETLD la plus importante (33,7 %).
- **Des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (35,7 % dans les QPV contre 14,2 % hors QPV).** C'est le quartier de Rome Saint-Charles à Vitry-le-François qui présente le taux le plus fort avec 43,5 % de bénéficiaire du RSA dans la demande d'emploi.
- **Le département de la Haute-Marne**

Comparativement à la demande d'emploi en catégorie ABC hors QPV, la demande d'emploi dans les quartiers prioritaires de la Haute-Marne se distingue par une plus forte représentation :

- **Des demandeurs d'emploi masculins (54,8 % sont des hommes dans les QPV contre 47,0 % hors QPV).** Le quartier « Rochotte » à Chaumont concentre la plus forte part d'hommes dans la demande d'emploi (56,6 %).
- **Des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (48,6 % dans les QPV contre 46,2 % hors QPV) et depuis plus de 2 ans (29,4 % dans les QPV contre 25,8 % en hors QPV).** Saint-Dizier affiche les taux les plus élevés de DELD<sup>15</sup> et de DETLD, respectivement 50,2 % et 30,7 %.
- **Des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (39,2 % dans les QPV contre 17,1 % hors QPV).** Le quartier Cavalier à Chaumont accueille la part de bénéficiaires du RSA la plus importante (45,6 %).

Globalement, dans la demande d'emploi de la Champagne-Ardenne et des quatre départements, les inégalités entre les zones en QPV et les zones hors QPV sont visibles pour les catégories de public les plus éloignées de l'emploi, à savoir les femmes, les jeunes peu ou pas qualifiés, les demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée et les bénéficiaires des minima sociaux. Ces derniers affichent un écart particulièrement marqué entre leur part dans la demande d'emploi des zones QPV et hors QPV (le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA est plus que doublé dans les QPV). Cette surreprésentation est la résultante de la prise en compte du seul critère « du seuil de pauvreté » dans l'identification des nouveaux quartiers prioritaires (concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian).

<sup>15</sup> DELD : Demandeur d'Emploi de Longue Durée (inscrits à Pôle emploi depuis 1 an et plus)



Même si les pouvoirs publics ont initié de nombreuses actions en faveur des personnes résidant dans les QPV pour favoriser l'accès à l'emploi et que celles-ci ont probablement contribué à améliorer la situation, la sous-représentation de certaines catégories de public dans les QPV par rapport aux zones hors QPV trouve aussi d'autres explications, comme par exemple une moindre inscription à Pôle emploi dans ces territoires. Toutefois d'autres éléments peuvent également entrer en ligne compte (petite volumétrie de certaines catégories de public dans les quartiers, public volatile, relogement en zones hors QPV...).

### **Le halo autour du chômage**

Cette analyse a été effectuée à partir de la demande d'emploi à fin septembre 2015. Elle tient donc exclusivement compte des personnes inscrites à Pôle emploi.

En ce qui concerne la frontière entre chômage et inactivité, l'Insee a défini un « halo autour du chômage » : ce sont des personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas inscrites à Pôle emploi et de ce fait, pas répertoriées comme chômeurs. Ces personnes ne sont pas ou plus dans une démarche de recherche d'emploi active (découragées, hors circuit administratif...) ou ne sont pas disponibles (santé, garde d'enfants...). Les enquêtes Emploi en continu, menées par l'Insee, permettent au niveau national (France métropolitaine) et dans certaines grandes régions (Rhône Alpes) d'estimer le « halo autour du Chômage ». Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, l'Insee estime que 1 465 000 personnes de 15 à 64 ans sont concernées par le halo en France métropolitaine. Proratisé au poids que représente la DEF<sup>16</sup> de Champagne-Ardenne par rapport à la DEF<sup>16</sup> de France métropolitaine, à savoir globalement 2 %, le nombre de personnes de 15 à 64 ans concernées par le halo s'élèverait à environ 29 300. Ces personnes seraient plus ou moins en recherche d'emploi, mais pas répertoriées comme chômeurs. Ce phénomène reste particulièrement marqué dans les QPV.

#### Remarque sur les statistiques :

*L'identification de la nouvelle géographie prioritaire s'appuie sur le carroyage. Compte-tenu de la difficulté de géolocaliser l'adresse de domiciliation de certains demandeurs d'emploi, une petite différence (2 à 3 %) peut être constatée entre le fichier Pôle-emploi-Dares, STMT, utilisé dans le cadre de cette analyse et la base Insee.*

*Pour les estimations démographiques, la population dans les quartiers présentée dans les tableaux ci-après est classée en 5 niveaux :*

*Niveau 1 = - de 1999*

*Niveau 2 = 2000 à 3999*

*Niveau 3 = 4000 à 4999*

*Niveau 4 = 5000 à 10000*

*Niveau 5 = + de 10000*

*Source : Insee, recensement de la population 2010.*

<sup>16</sup> DEF<sup>16</sup> : Demande d'Emploi en Fin de Mois



## Les quartiers prioritaires des Ardennes

### DEFM à fin septembre 2015

Source : Fichier Pôle emploi-Dares, STMT, Données brutes

Population	DEFM cat. ABC	DEFM cat. ABC Hommes	DEFM cat. ABC Femmes	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans Niveau V et infra	DEFM cat. ABC 50 ans et plus	DEFM cat. ABC DELD (1 an et plus)	DEFM cat. ABC DETLD (2 ans et plus)	DEFM cat. ABC RSA
O8 Charleville-Mézières Manchester	326	59,2%	40,8%	17,2%	10,4%	23,3%	54,0%	34,0%	46,0%
O8 Charleville-Mézières Ronde Couture	1026	62,5%	37,5%	15,4%	9,8%	20,0%	51,3%	32,2%	45,3%
O8 Charleville-Mézières La Houillère	365	60,5%	39,5%	16,4%	9,6%	22,5%	50,1%	32,1%	47,7%
O8 Charleville-Mézières La Couronne	222	55,9%	44,1%	18,0%	13,5%	19,4%	52,3%	31,1%	37,4%
O8 Sedan Torcy Cités	178	57,9%	42,1%	20,8%	10,1%	23,6%	56,7%	34,8%	34,8%
O8 Sedan Torcy Centre	210	56,2%	43,8%	24,8%	14,3%	24,3%	47,1%	28,1%	41,0%
O8 Sedan Le Lac - Centre Ancien	848	56,8%	43,2%	17,6%	9,3%	24,1%	52,6%	34,9%	44,7%
O8 Sedan Cœur De Vie	180	53,3%	46,7%	23,3%	16,7%	23,3%	44,4%	18,3%	38,9%
O8 Total DEFM QPV	3355	59,0%	41,0%	17,7%	10,6%	22,2%	51,5%	32,1%	43,8%
O8 Total DEFM hors QPV	22036	48,5%	16,9%	19,7%	9,4%	25,2%	49,9%	28,6%	19,0%



## Les quartiers prioritaires de l'Aube

### DEFM à fin septembre 2015

Source : Fichier Pôle emploi-Dares, STMT, Données brutes

Population	DEFM cat. ABC	DEFM cat. ABC Hommes	DEFM cat. ABC Femmes	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans Niveau V et infra	DEFM cat. ABC 50 ans et plus	DEFM cat. ABC DELD (1 an et plus)	DEFM cat. ABC DETLD (2 ans et plus)	DEFM cat. ABC RSA
Troyes - de 1999	181	49,2%	50,8%	16,6%	11,0%	17,1%	48,1%	25,4%	44,2%
Troyes 2000 à 3999	464	48,3%	51,7%	15,7%	9,3%	18,3%	48,9%	29,7%	37,7%
La Chapelle-Saint-Luc, Les Noës-près-Troyes, Troyes	1302	51,5%	48,5%	15,3%	8,6%	22,6%	48,8%	27,5%	43,5%
Pont-Sainte-Marie	176	47,7%	52,3%	19,3%	14,2%	22,7%	40,9%	21,0%	36,9%
Saint-André-les-Vergers	305	48,9%	51,1%	18,4%	12,8%	18,7%	43,3%	23,3%	43,3%
Troyes 4000 à 4999	848	50,2%	49,8%	17,6%	12,0%	21,0%	45,0%	23,9%	46,8%
Troyes 2000 à 3999	471	52,9%	47,1%	13,2%	8,7%	20,0%	43,5%	22,1%	53,9%
Troyes - de 1999	339	51,9%	48,1%	15,0%	11,5%	16,5%	45,7%	23,3%	49,9%
Troyes - de 1999	216	51,4%	48,6%	14,4%	7,9%	25,9%	43,5%	21,8%	42,1%
Quartier des Lumières - Alfred Boucher	382	52,4%	47,6%	16,2%	9,4%	22,5%	41,9%	27,2%	50,5%
Total DEFM QPV	4684	50,8%	49,2%	15,9%	10,1%	20,9%	45,9%	25,3%	45,3%
Total DEFM hors QPV	25372	47,5%	52,5%	19,3%	9,0%	24,3%	46,0%	25,5%	21,5%

## Les quartiers prioritaires de la Marne

### DEFM à fin septembre 2015

Source : Fichier Pôle emploi-Dares, STMT, Données brutes

	Population	DEFM cat. ABC	DEFM cat. ABC Hommes	DEFM cat. ABC Femmes	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans Niveau V et infra	DEFM cat. ABC 50 ans et plus	DEFM cat. ABC DELD (1 an et plus)	DEFM cat. ABC DETLD (2 ans et plus)	DEFM cat. ABC RSA
51	Châlons-en-Champagne	2000 à 3999	60,5%	39,5%	16,3%	10,0%	22,8%	51,5%	31,8%	35,8%
51	Châlons-en-Champagne	2000 à 3999	49,7%	50,3%	19,2%	11,6%	17,5%	51,5%	30,5%	38,2%
51	Reims	+ de 10000	52,2%	47,8%	16,9%	10,3%	17,5%	38,5%	21,5%	41,4%
51	Reims	+ de 10000	52,9%	47,1%	16,4%	10,6%	19,1%	46,5%	26,4%	33,1%
51	Reims	5000 à 10000	55,9%	44,1%	15,9%	10,2%	20,2%	44,5%	26,6%	36,5%
51	Reims	2000 à 3999	49,0%	51,0%	12,6%	8,4%	23,5%	52,6%	33,4%	34,1%
51	Reims	- de 1999	53,5%	46,5%	16,8%	9,7%	24,9%	47,0%	33,5%	21,6%
51	Reims	- de 1999	57,5%	42,5%	14,9%	11,6%	24,9%	51,4%	33,7%	34,3%
51	Reims	- de 1999	60,4%	39,6%	20,4%	14,3%	23,9%	46,1%	23,9%	32,6%
51	Vitry-le-François	2000 à 3999	53,2%	46,8%	11,7%	9,0%	26,1%	48,9%	29,8%	39,9%
51	Vitry-le-François	- de 1999	58,1%	41,9%	21,0%	10,2%	21,5%	44,1%	28,0%	43,5%
51	Epernay	2000 à 3999	50,2%	49,8%	18,5%	11,9%	18,4%	44,2%	26,8%	29,8%
51		Total DEFM QPV	53,4%	46,6%	16,7%	10,6%	19,9%	45,7%	27,0%	35,7%
51		Total DEFM hors QPV	46,6%	47,4%	18,7%	7,3%	20,0%	43,7%	24,3%	14,2%

## Les quartiers prioritaires de la Haute-Marne

### DEFM à fin septembre 2015

Source : Fichier Pôle emploi-Dares, STMT, Données brutes

	Population	DEFM cat. ABC Hommes	DEFM cat. ABC Femmes	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans	DEFM cat. ABC Moins de 26 ans Niveau V et infra	DEFM cat. ABC 50 ans et plus	DEFM cat. ABC DELD (1 an et plus)	DEFM cat. ABC DETLD (2 ans et plus)	DEFM cat. ABC RSA
52	Chaumont	274	56,6%	43,4%	22,3%	15,3%	21,9%	48,5%	33,6%
52	Chaumont	147	49,0%	51,0%	18,4%	12,2%	32,0%	42,2%	45,6%
52	Langres	152	51,3%	48,7%	8,6%	5,9%	19,7%	42,8%	36,2%
52	Saint Dizier	1167	55,5%	44,5%	13,1%	8,7%	22,4%	50,2%	40,1%
52	Total DEFM QPV	1740	54,8%	45,2%	14,6%	9,8%	22,9%	48,6%	39,2%
52	Total DEFM hors QPV	12239	47,0%	53,0%	20,6%	9,8%	24,8%	46,2%	17,1%